
J.P. Morgan Asset Management

J.P. Morgan Funds - Emerging Markets Sustainable Equity Fund

Code de transparence - 2020



J.P. Morgan Asset Management reçoit le label « Towards Sustainability » pour les produits durables et socialement responsables de l'agence de labellisation indépendante (Central Labelling Agency), pour un an à partir de novembre 2019.

TABLE DES MATIÈRES

1. Liste des fonds couverts
2. Informations générales sur la société de gestion
3. Informations générales sur les fonds couverts par le code
4. Processus d'investissement
5. Contrôles ESG
6. Mesures et reporting ESG

1. Liste des fonds concernés par ce code de transparence

Nom du fonds

J.P. Morgan Funds - Emerging Markets Sustainable Equity Fund

Stratégies ISR dominantes

- Best-in-Class
- Exclusions

Classe d'actifs :

Gestion active, actions pays émergents

Exclusions :

- Armes
- Combustibles fossiles
- Production de tabac
- Jeux d'argent et divertissements
- Divertissement pour adultes
- Les sociétés en violations de la liste « Global Compact » des Nations-Unis

Encours du fonds au 31 décembre 2019 :

34 millions d'euros

Accès aux documents concernés :

- [DICI](#)
- [Prospectus](#)
- [Rapport annuel](#)
- [Rapport semestriel](#)
- [Fiche mensuelle du fonds](#)
- [Page dédiée](#)

2. Données générales sur la société de gestion

2.1 Nom de la société de gestion

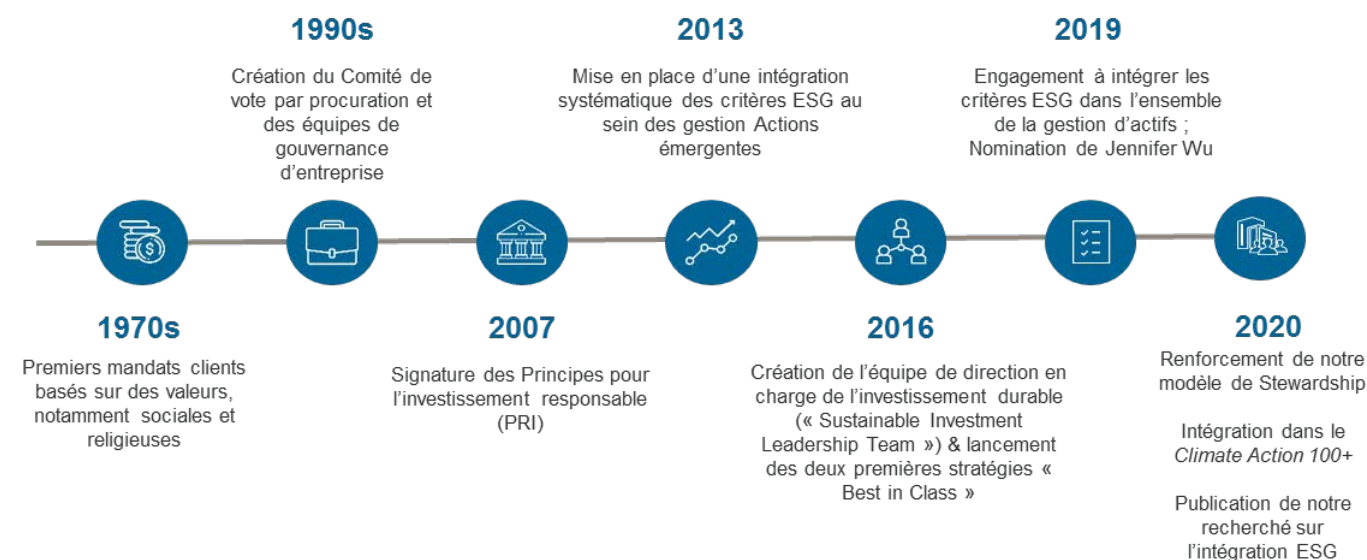
J.P. Morgan Asset Management

2.2 Quels sont l'historique et les principes de la démarche d'investisseur responsable de la société de gestion ?

Vous trouverez de nombreuses informations sur notre historique dans les liens ci-dessous :

- [Site dédié](#)
- [Brochure sur l'investissement responsable](#)

Ci-dessous les grandes étapes de notre démarche :



2.3 Comment la société de gestion a-t-elle formalisé sa démarche d'investisseur responsable ?

Nous avons de nombreux documents qui formalise notre approche d'investisseur responsable, vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive.

- **Politique d'investisseur responsable** : [Sustainable investment policy](#)
- **Politique d'engagement actionnarial** : [Voting rights policy](#)
- **Politique d'engagement** : [Engagement policy](#)
- **Politique d'intégration des critères ESG dans nos gestions** : [Integration Policy](#)

2.4 Comment est appréhendée la question des risques/opportunités ESG dont ceux liés au changement climatique par la société de gestion ?

Chez J.P. Morgan, nous pensons que le changement climatique constitue un enjeu majeur de notre époque et nous soutenons les objectifs prévus dans l'Accord de Paris. Cependant, le monde n'est pas actuellement en voie d'atteindre ces objectifs, et nous sommes conscients que nous n'avons pas de temps à perdre en matière d'actions sur le climat. Notre entreprise s'efforce de faire sa part en collaboration avec nos clients ainsi qu'avec les décideurs. Ces derniers ont un rôle essentiel à jouer dans l'élaboration des environnements nécessaires pour permettre de réduire de façon significative les émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'échelle mondiale.

Dans le cadre de cet engagement, notre objectif est d'aider nos clients à relever les défis et à tirer parti des avantages économiques et environnementaux à long terme de la transition vers un monde à faibles émissions de carbone.

Nous reconnaissons que des changements importants de politiques et la création de nouvelles technologies seront finalement nécessaires pour atteindre l'objectif d'émissions nettes de GES nulles d'ici 2050. À cette fin, JPMorgan continuera de plaider en faveur de solutions politiques fondées sur le marché, notamment en matière de prix du carbone, et de la commercialisation de nouvelles technologies pouvant contribuer à faire progresser une véritable décarbonation.

L'ampleur du défi lié au changement climatique est telle que les entreprises de tous les secteurs vont devoir participer à la recherche de solutions climatiques.

Quelle est la position de J.P. Morgan Asset Management (JPMAM) dans le domaine de l'investissement durable ?

- Les facteurs de durabilité sont ceux qui sont susceptibles d'altérer la capacité de fonctionnement d'une entreprise, à l'heure actuelle ou à plus long terme.
- En tenant compte de tout l'éventail des risques et des opportunités, y compris liés aux pratiques ESG (environnement, société et gouvernance) dans nos recherches et en encourageant la durabilité par nos activités de dialogue et de vote, nous renforçons notre compréhension de la performance future des entreprises et nous contribuons à l'atteinte de meilleurs résultats pour nos clients.
- En nous appuyant sur notre héritage actif, nos analystes expérimentés dans le domaine de la recherche fondamentale pilotent l'intégration de facteurs ESG significatifs dans la couverture de leur univers d'entreprises, et nos investisseurs prennent en considération les expositions aux enjeux ESG à l'échelle des portefeuilles.
- Notre engagement envers l'investissement durable pénètre tous les pans de notre société, depuis nos processus d'investissement, en passant par la technologie et la gestion des risques.

Les considérations ESG constituent une partie essentielle de notre recherche fondamentale dans toutes les classes d'actifs et de notre approche d'investissement à long terme. La montée en puissance du Big Data et des technologies de pointe nous permet de mieux comprendre l'impact financier des problématiques liées à la durabilité. Grâce à cela, nous en faisons encore plus pour aider nos clients à s'y retrouver dans les considérations ESG et à constituer des portefeuilles plus solides.

Comment JPMAM renforce-t-elle son engagement en faveur de l'investissement durable ?

1. Nous renforçons notre processus de gérance des investissements à l'aide de nos experts afin d'accroître notre dialogue avec les entreprises autour de cinq priorités précises (dont le changement climatique), donnant ainsi une impulsion nouvelle aux efforts déjà en cours.
2. Nous sommes en train de développer notre propre cadre de notation ESG utilisant le Big Data et l'intelligence artificielle. La construction de ce cadre repose sur notre conviction selon laquelle l'exploitation de la science des données fera considérablement progresser l'investissement durable.
3. Nous sommes devenus signataires de l'initiative Climate Action 100+, illustrant ainsi notre collaboration de plus en plus importante avec les entreprises, les investisseurs et les autorités de tutelle sur la question cruciale du risque climatique.

Document additionnel : [La prise en compte du risque climatique dans l'investissement sur les marchés actions](#)

2.5 Quelles sont les équipes impliquées dans l'activité d'investissement responsable de la société de gestion ? Quel est le nombre d'analystes ISR et le nombre de gérants ISR employés par la société de gestion

Jennifer Wu, responsable monde de l'investissement durable, s'appuie sur une équipe dédiée de spécialistes pour piloter notre stratégie coordonnée d'investissement durable à l'échelle mondiale. L'équipe Global Sustainable Investing comprend actuellement 15 spécialistes dédiés (au 30 juin 2020).

L'équipe d'investissement durable est structurée selon trois piliers distincts :

Le pilier **Solutions d'Investissement Durable et Innovation Produits** collabore avec nos équipes d'investissement et de distribution pour fournir une expertise dans l'élaboration d'un cadre dédié aux produits d'investissement durable. En s'appuyant sur l'intégration des facteurs ESG, l'équipe échange avec les clients pour construire des solutions ciblées.

Elle élabore également des outils de formation et de marketing visant à encore accélérer la commercialisation des capacités à l'échelle de l'entreprise.

Le pilier **Recherche et données sur l'investissement durable** se concentre sur le développement d'une recherche ESG dédiée en collaborant avec nos investisseurs sur toutes les classes d'actifs et avec des scientifiques spécialistes des données. La priorité pour les deux prochaines années est de disposer de nos propres scores ESG, ainsi que de recherches et d'analyses thématiques, en mettant l'accent sur le changement climatique et la transition carbone.

La fonction **Stewardship des investissements** est responsable de notre approche de gérance des investissements à l'aide de nos experts. Cette équipe engage un dialogue avec les entreprises et vote par procuration pour les clients. L'accent est mis sur cinq grandes priorités : la gouvernance, l'alignement de la stratégie sur le long terme, la gestion du capital humain, l'engagement des parties prenantes et le risque climatique.

L'équipe **Investissement Durable** travaille avec l'équipe SILT (*Sustainable Investment Leadership Team*) ainsi qu'avec des représentants du marketing et des services clients sur différents projets stratégiques. L'équipe SILT est un groupe interrégional et pluridisciplinaire de professionnels senior. Il est composé de deux groupes de travail distincts chacun formés de 19 membres : le groupe de travail *Données et Recherche ESG* et le groupe de travail *Stratégies Clients*, chargés de bâtir notre plateforme d'investissement durable à l'échelle mondiale. Ces deux groupes de travail sont présidés par Jennifer Wu et se réunissent au moins une fois par mois.

2.6 Dans quelles initiatives concernant l'IR la société de gestion est-elle partie prenante ?

En tant que signataire d'initiatives telles que les Principes des Nations Unies pour l'investissement responsable, et lorsque cela est conforme à notre responsabilité fiduciaire, nous considérons que les facteurs ESG devraient être intégrés dans les processus d'investissement et de gestion d'actifs.

De plus, nous croyons que la transparence avec laquelle une entreprise gère les risques et les opportunités ESG fait partie de sa valorisation : la gestion des facteurs ESG a une incidence sur les résultats de l'entreprise à de nombreux égards, notamment l'accès au capital, les réductions de coûts, la productivité, la croissance des revenus, l'accès au marché, la réputation, le coût et la disponibilité des assurances, la rétention des talents et la gestion des risques. Les entreprises bien gérées dont l'activité est respectueuse de l'environnement et qui sont socialement responsable réduisent considérablement les risques liés à leur modèle économique et, par conséquent, génèrent une meilleure performance et offrent à leurs investisseurs une meilleure maîtrise des coûts et une augmentation de la rentabilité.

Nous estimons qu'il est légitime de rendre des comptes à nos parties prenantes sur notre gestion des facteurs ESG et nous nous efforçons de le faire par le biais de rapports, de dialogue avec elles et d'analyses comparatives. En plus des adhésions ci-dessous, JPMAM participe aussi périodiquement à divers forums et comités consultatifs sur des initiatives de durabilité.

Signataire/adhésion	Détails	Depuis
Principes des Nations Unies pour l'investissement responsable (« PRI »)	Pacte mondial des Nations unies pour l'investissement responsable en lien avec les facteurs ESG	2007
Association asiatique de gouvernance d'entreprise (<i>Asian Corporate Governance Association, ACGA</i>)	Une organisation indépendante à but non lucratif qui travaille avec les investisseurs, les entreprises et les autorités de régulation à la mise en œuvre de pratiques efficaces en matière de gouvernance d'entreprise dans toute l'Asie.	2012
Association de la gestion des actifs et des fonds européens (<i>European Fund and Asset Management Association, EFAMA</i>)	Une association représentative de l'industrie européenne de la gestion d'actifs à laquelle JPMAM participe via des groupes de travail sur l'investissement durable.	2005
Forum Européen de l'Investissement Responsable (« <i>European Sustainable Investment Forum</i> », EuroSIF)	La promotion et le développement de l'investissement durable et responsable en Europe à l'intention de ses membres.	
« <i>Global Real Estate Sustainability Benchmark</i> » (GRESB) :	Une organisation axée sur les investisseurs qui s'est engagée à évaluer la performance ESG des biens immobiliers à l'échelle mondiale. « <i>Sustainability owner</i> » dans nos fonds immobiliers	2012
Groupe des Investisseurs Institutionnels sur le Changement Climatique (« <i>Institutional Investors Group on Climate Change</i> », IIGCC)	Offre aux investisseurs une plateforme collaborative visant à encourager des politiques publiques, des pratiques d'investissement et un comportement des entreprises qui tiennent compte des risques et des opportunités à long terme liés au changement climatique.	2016

Réseau international de la gouvernance d'entreprise (« International Corporate Governance Network », CGN)	Promotion des normes efficaces de gouvernance d'entreprise et de gérance des investisseurs afin de favoriser l'essor de marchés efficaces et d'économies durables dans le monde entier.	1998
« Invest Europe »	Une association professionnelle représentant les secteurs européens du capital-investissement, du capital-risque et des infrastructures, ainsi que leurs investisseurs, axée sur les normes professionnelles, la responsabilité, la bonne gouvernance et la transparence de ses membres.	
Programme « Harvard »	Parrainage financier et participation aux activités 2020 du « Harvard Law School Program on Corporate Governance »	
Climate Action 100+	Initiative d'investisseurs visant à s'assurer que les entreprises émettant le plus de gaz à effet de serre dans le monde prennent les mesures nécessaires relatives au changement climatique.	2020
« Sustainability Accounting Standards Board » (SASB)	Organisme à but non lucratif œuvrant à la définition de normes de reporting financier relatives au développement durable	2020
Forum de la gouvernance d'entreprise au Royaume-Uni (<i>Corporate Governance Forum</i>)	Initiative sectorielle axée principalement sur la gouvernance	2002
UK Investor Forum	Initiative d'investisseurs visant à faciliter le dialogue avec les entreprises cotées britanniques	2015
« 30% Investor Group »	Diversité hommes-femmes	2015

2.7 Quel est l'encours total des actifs ISR de la société de gestion ?

JPMAM s'engage à faire progresser ses solutions d'investissement durable et à aider tant les institutions que les particuliers à adopter une approche durable dans la poursuite de leurs objectifs d'investissement à long terme. La plateforme mondiale d'investissement durable de l'entreprise comprend des solutions et des produits d'investissement innovants, des recherches et des données relatives à la durabilité, et une gérance des investissements dédiée (« stewardship »). JPMAM dispose de plus de 450 stratégies d'investissement ESG gérées activement, représentant 2 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion au 30 juin 2020. L'équipe Global Sustainable Investing comprend actuellement 15 spécialistes dédiés dans le monde, dirigée par Jennifer Wu, responsable monde de l'investissement durable.

Notre gamme Sustainable est composée de 14 produits dédiés à l'investissement durable couvrant différents styles d'investissement et classes d'actifs, avec plus de 2,5 milliards de dollars d'actifs sous gestion dans des fonds durables au 30 juin 2020.

2.8 Quel est le pourcentage des actifs ISR de la société de gestion rapporté aux encours totaux sous gestion ?

Notre société propose **14 produits dédiés à l'investissement durable**, couvrant différents styles d'investissement et classes d'actifs, avec plus de 2,5 milliards de dollars d'actifs sous gestion dans des fonds durables au 30 juin 2020.

3. Données générales sur le fonds ISR présenté dans ce code de transparence

3.1 Quel(s) est (sont) le(s) objectif(s) recherché(s) par la prise en compte des critères ESG au sein du/des fonds ?

Nous pensons qu'il est important de commencer par définir la « durabilité ». Au cœur de toute définition de la durabilité doit figurer la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Ce sont certes des éléments importants pour déterminer la durabilité de toute entreprise, mais ce ne sont néanmoins pas les seuls.

L'analyse complète de la durabilité d'une entreprise doit également tenir compte de la pérennité de son modèle économique. Il n'y a rien de durable dans une entreprise qui ne peut pas maintenir des taux de rentabilité supérieurs à son coût du capital ; à terme, une telle entreprise a peu de chances de pouvoir s'inscrire dans la durée.

Nous pensons également que la durabilité est un état d'esprit et non quelque chose de fortuit. Lors de discussions avec une entreprise, il devient rapidement clair si celle-ci a mis ou non les facteurs ESG et la durabilité économique au cœur de sa planification stratégique. Les entreprises qui ne le font pas ont peu de chances d'offrir une rentabilité acceptable à leurs actionnaires sur le long terme.

En conséquence, nous pensons que des pratiques commerciales durables sont indispensables à la création de valeur à long terme sur les marchés émergents. En tant qu'investisseurs à long terme, nous soutenons les entreprises qui mettent en œuvre des changements positifs et des améliorations au sein de leurs principales fonctions commerciales.

Dans le cadre de la stratégie GEM Sustainable, nous associons notre approche d'investissement fondamentale de longue date à une approche « best-in-class ». Cette approche repose sur deux convictions clés que nous appliquons de concert tout au long du processus d'investissement.

Nous sommes convaincus que :

Investir dans des entreprises durables peut permettre de générer de solides performances financières et bénéficier à la société

- Les risques et les opportunités propres au développement durable peuvent avoir un impact important sur la rentabilité et peuvent directement influencer sur la capacité des entreprises à créer de la valeur actionnariale à long terme.
- Ce n'est qu'en intégrant dans leur stratégie les aspects à long terme des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance que les entreprises pourront maximiser leurs résultats financiers, créer durablement de la valeur pour leurs actionnaires et bénéficier à la société

Investir dans une perspective à long terme est un élément de différenciation

- Nous estimons qu'une capitalisation supérieure à la croissance moyenne sur de longues périodes donne des résultats potentiels bien plus importants et réguliers que la recherche d'une appréciation des valorisations sur des horizons de temps plus courts.
- Les marchés émergents possédant des coûts de transaction élevés, nous pensons qu'un horizon temporel plus long et un taux de rotation plus faible aident à générer de la surperformance.
- Notre priorité accordée aux entreprises de grande qualité et dont la croissance est financée en interne nous permet de continuer à détenir des entreprises tout au long des épisodes de volatilité que connaissent ces marchés inefficients. Nous croyons fermement que cela permet également de réduire les pertes lors des périodes de baisse des marchés et, ce faisant, d'aider à préserver le capital.

Compte tenu de leur statut de pays en développement, les marchés émergents sont intrinsèquement inefficients et sont plus volatils que les marchés développés. En outre, le manque de couverture par les principaux fournisseurs de notations ESG, conjugué à une transparence généralement moindre, signifie qu'une approche interne et davantage axée sur la recherche est nécessaire. Quant à notre cadre de valorisation, il contribue à garantir que nous payons un prix approprié pour une opportunité.

Notre approche d'investissement a pour objet d'exploiter ces caractéristiques fondamentales sur une durée de 3 à 5 ans, ce qui à notre avis est un horizon plus long que celui de l'investisseur moyen. Le gestionnaire s'emploie à atteindre les objectifs fixés dans ce document. Il n'y a toutefois aucune garantie qu'ils le soient.

3.2 Quels sont les moyens internes et externes utilisés pour l'évaluation ESG des émetteurs formant l'univers d'investissement du/des fonds ?

La grande majorité de nos opinions proviennent de nos propres recherches et d'un dialogue direct avec les entreprises assuré par l'équipe de gestion, même si nous exploitons également des données provenant de fournisseurs externes.

Le point de départ de la stratégie GEM Sustainable prend la forme d'un système d'exclusion. Il existe deux types d'exclusions : les exclusions basées sur des normes et des principes (industries non durables) et les exclusions fondées sur notre propre recherche interne (entreprises non durables).

Les exclusions fondées sur des normes et des principes couvrent les armes, les combustibles fossiles, la production de tabac, les jeux d'argent, les divertissements pour adultes et les violations du Pacte mondial des Nations Unies. Au niveau des entreprises, les exclusions en interne sont fondées sur notre notation ESG déterminée par notre « profil de risque » de manière à éliminer les pires « coupables » qui n'ont pas été exclus auparavant. Nous excluons le quintile inférieur à l'aide de signaux d'alerte (« drapeaux rouges ») sur le profil de risque.

Filtrages négatifs - Exclusion des industries non durables

Armes

Combustibles fossiles

Production de tabac

Jeux d'argent et divertissements

Exclusion des entreprises non durables

Le quintile inférieur à l'aide de « drapeaux rouges » sur le profil de risque

3.3 Quels critères ESG sont pris en compte par le(s) fonds ?

Nos analystes incluent les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leur analyse afin d'évaluer la pérennité d'une entreprise, la qualité de ses dirigeants et les risques auxquels les actionnaires minoritaires sont confrontés. Ces critères sont formellement pris en compte dans notre analyse du profil de risque, laquelle prend la forme d'une enquête de près de 100 questions réalisée pour chaque société que nous couvrons et dont l'objectif premier est d'identifier les principaux risques liés à une entreprise.

Environ trois quarts des questions portent sur les problématiques ESG au sens large.

Les gérants de portefeuille se concentrent sur les entreprises présentant un nombre plus faible de « drapeaux rouges » sur le profil de risque et travaillent ensuite en collaboration avec les analystes afin d'identifier les meilleures entreprises « best-in-class » en matière de durabilité au sein des différentes sous-industries. Si une entreprise est considérée comme répondant à ce critère, les gérants de portefeuille prennent en considération les prévisions de l'analyste à l'égard de la performance attendue du titre au cours des cinq prochaines années afin d'évaluer la valorisation. En résumé, nous investissons dans des entreprises qui obtiennent de bons résultats sur la base de nos notations ESG internes et de notre analyse de durabilité, mais sans pour autant devoir transiger sur la création de valeur pour les actionnaires.

Le portefeuille comprend des thèmes de durabilité indéniables, via notamment des entreprises qui font une différence positive dans des domaines tels que l'inclusion financière, l'aide aux communautés locales et la pollution. Nos analystes sont chargés de réfléchir aux entreprises les mieux placées pour faire face aux changements dans les dynamiques sectorielles et d'identifier les leaders ESG au sein d'un sous-secteur.

Nous sommes convaincus qu'un engagement actif auprès des entreprises, non seulement pour comprendre comment elles envisagent les problématiques ESG, mais également pour essayer d'influencer leur comportement et encourager les meilleures pratiques, est essentiel au processus. Outre l'analyse du profil de risque réalisée par nos analystes, notre équipe dédiée au « Stewardship » des investissements a pour rôle d'évaluer le traitement que réservent les entreprises aux risques sociaux et environnementaux, ainsi qu'à d'autres aspects propres à leurs secteurs et/ou industries, et la façon dont elles rendent compte de ces sujets. Nos échanges avec les entreprises sont communiqués chaque trimestre à nos clients.

S'agissant des questions sociales ou environnementales faisant l'objet d'un vote par procuration, JPMAM les examine au cas par cas en ne perdant jamais de vue les intérêts financiers de ses clients. De plus en plus, les propositions des actionnaires sont

utilisées par des groupes activistes pour cibler des entreprises afin de promouvoir des ordres du jour axés sur des thématiques spécifiques. Dans ces cas-là, il est important de faire la distinction entre les résolutions constructives visant à apporter une réelle amélioration sociale ou environnementale et les propositions hostiles destinées à limiter le pouvoir de la direction et, ce faisant, à possiblement finir par détruire de la valeur actionnariale.

3.4 Quels principes et critères liés aux changements climatiques sont pris en compte par le(s) fonds ?

JPMAM a depuis longtemps pris des mesures visant à contribuer à la lutte contre le changement climatique par le biais de diverses initiatives de sensibilisation professionnelles telles que le Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat, et d'activités telles que l'exercice des droits de vote et le dialogue avec les entreprises. En tant qu'investisseur de long terme, le changement climatique doit figurer parmi les priorités de toute entreprise en raison des nombreux risques et opportunités qui l'accompagnent et qui sont susceptibles d'affecter les activités, ainsi que les valorisations des investissements. Chaque entreprise doit être attentive à l'impact potentiel du changement climatique sur son activité future et à sa propre contribution au réchauffement climatique, même si de tels risques peuvent paraître distants. C'est pourquoi le risque climatique fait partie des cinq priorités que nous avons établies dans notre stratégie de gérance (« stewardship ») des investissements. Nous ciblons pro activement et engageons le dialogue avec les entreprises que nous considérons comme en retard en matière de gestion des risques climatiques. Par le biais de ce dialogue, nous les incitons à évaluer d'elles-mêmes en amont leur exposition aux risques et opportunités climatiques physiques et liés à la transition. Nous demandons aux dirigeants de dialoguer avec leurs investisseurs et de s'exprimer sur la manière dont l'entreprise prévoit de gérer les risques et opportunités du changement climatique, ainsi que sur la surveillance opérée par le conseil d'administration dans l'avancée des plans mis en place.

Nous encourageons donc les entreprises à communiquer et mettre à jour régulièrement leurs publications, comme recommandé par le Groupe de travail sur la communication financière liée au climat (« Task Force on Climate-related Financial Disclosures », TCFD). Le respect de ces recommandations permettra non seulement aux entreprises d'être à l'avant-garde dans ce domaine, mais aussi d'influencer de façon proactive le débat sur la durabilité. Nous sommes également devenus membre de Climate Action 100+. Dans le prolongement des efforts de la société en matière d'investissement durable, nous pensons que cette initiative témoigne du dialogue croissant de JPMAM avec les entreprises sur la question cruciale du risque climatique.

À l'échelle des fonds, nous traitons actuellement les risques liés au climat au moyen de notre Analyse du Profil de Risque (« Risk Profile Analysis ») qui comprend 98 questions. Cette analyse porte sur les risques ESG. Elle comprend notamment 12 questions sur la durabilité environnementale, et ce pour les 1 200 actions des marchés émergents qui font l'objet d'une recherche formelle par notre équipe d'analystes fondamentaux. Voici des exemples de questions environnementales figurant dans notre liste de contrôle composée de 98 questions :

1. *L'entreprise est-elle concernée par la réglementation visant à limiter les émissions de gaz à effet de serre ?*
2. *L'entreprise a-t-elle échoué à mettre en œuvre une stratégie ou un plan crédible pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ?*
3. *Considérez-vous la communication de l'entreprise sur le développement durable inadéquate par rapport à celle de ses concurrentes ?*
4. *Par rapport à ses concurrents du secteur, la rentabilité de l'entreprise est-elle susceptible d'être pénalisée par le changement climatique ?*
5. *L'entreprise rencontre-t-elle des problèmes pour gérer son utilisation des ressources en eau de façon responsable ?*
6. *L'entreprise rencontre-t-elle des problèmes pour gérer son utilisation des ressources en énergie ?*
7. *L'entreprise est-elle impliquée dans la déforestation ou dans d'autres formes de destruction des habitats naturels ?*
8. *L'entreprise a-t-elle des problèmes en lien avec des émissions toxiques, la gestion des déchets ou d'autres dégâts environnementaux ?*
9. *L'entreprise a-t-elle échoué à prendre des mesures proactives pour réduire son impact environnemental ?*
10. *Les produits proposés par l'entreprise sont-ils associés à des plastiques ou à d'autres déchets non recyclables ?*
11. *Le bilan environnemental global de l'entreprise est-il inférieur à celui de ses concurrents du secteur ?*
12. *Par rapport à ses concurrents, l'entreprise échoue-t-elle à utiliser des technologies propres, de bâtiments écologiques et/ou des énergies renouvelables ?*

3.5 Quelle est la méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG (construction, échelle d'évaluation ...) ?

Les analystes de recherche de l'équipe, lesquels sont basés sur place ou se rendent fréquemment dans les pays émergents, réalisent la recherche fondamentale en couvrant plus de 1 200 sociétés. Les visites aux entreprises constituent la pierre angulaire de notre recherche au niveau des différentes valeurs ; en 2019, l'équipe a participé à près de 5 000 réunions avec des

dirigeants de sociétés des pays émergents.

Les analystes utilisent leur expertise dans le cadre de la recherche fondamentale sur les entreprises. Ces dernières sont évaluées à l'aide d'une analyse en deux parties :

- 1) Une évaluation de la dynamique de l'entreprise, de la qualité de la direction et de la gouvernance d'entreprise. Cette évaluation donne lieu à l'attribution d'une classification stratégique et la réalisation d'un profil de risque de l'entreprise ;
- 2) Une analyse des quatre composantes de base de la performance se traduit par une performance attendue sur 5 ans du titre.

Nos analystes jouissent d'une large autonomie au stade de la génération d'idées pour détecter des titres prometteurs.

PROFIL DE RISQUE

Le profil de risque est établi sur la base d'une enquête de presque 100 questions à remplir pour toutes les sociétés que nous couvrons et dont l'objectif premier est d'identifier les principaux risques liés à une entreprise. Notre évaluation globale influence la classification stratégique.

L'analyse du profil de risque est destinée à établir les risques liés à l'économie, à la durée et à la gouvernance d'une entreprise. Les questions sont formulées de manière à ce que la réponse « Oui » soit négative et donne lieu à un signal d'alarme visant à avertir le gérant de portefeuille d'un risque potentiel. Environ trois quarts des questions portent sur les problématiques ESG au sens large.

Par exemple, parmi les questions liées à la soutenabilité, nous incluons les suivantes :

- *Environnement : considérons-nous la communication de l'entreprise sur le développement durable inadéquate par rapport à celle de ses concurrentes ?*
- *Environnement : l'entreprise a-t-elle des problèmes en lien avec des émissions toxiques, la gestion des déchets ou d'autres dommages environnementaux ?*
- *Social : l'entreprise a-t-elle des problèmes liés à la sécurité des produits ou à des ventes inadaptées et abusives ?*
- *Social : l'entreprise rencontre-t-elle des problèmes de relations du travail (par exemple, mouvements de protestation, grèves, violations du droit du travail, etc.)*
- *Gouvernance : la direction se soucie-t-elle de l'approbation du marché actions ou des analystes « sell-side » ?*
- *Gouvernance : y a-t-il eu des problèmes de pots-de-vin ou de corruption (condamnations, enquêtes, mesures réglementaires) ?*

Le profil de risque n'a pas pour but de fournir une conclusion définitive de type « réussite/échec ». Il s'agit plutôt d'un outil visant à nourrir les discussions entre les gérants de portefeuille et les analystes et d'un facteur important de notre engagement auprès des sociétés que nous couvrons.

CLASSIFICATIONS STRATÉGIQUES

Nos analystes réalisent des études pour comprendre les dynamiques de l'entreprise, ses perspectives de croissance et la pérennité de sa position concurrentielle. Nous leur demandons de prendre en considération trois domaines différents, bien qu'interdépendants :

Facteurs économiques : la société procure-t-elle une bonne rentabilité à ses actionnaires ? Pour comprendre la rentabilité économique, nous devons prendre en considération tous les facteurs influant sur la quantité de capital nécessaire pour faire fonctionner une entreprise, les bénéfices qu'elle tire de l'emploi de ce capital et la quantité de capital qui peut être réinvestie. Ces facteurs peuvent être extérieurs à l'entreprise (paramètres macro-économiques et secteur) ou lui être propres (société et équipe de direction).

Nous nous interrogeons sur la probabilité qu'un facteur donné influence la rentabilité et l'ampleur de ses effets éventuels. Plusieurs facteurs sont importants :

- *Le secteur : intensité capitaliste de la branche, capacité de négociation tarifaire et incidence de l'inflation sur la branche.*

- *Les facteurs propres à la société : solidité de sa position face à celles de ses concurrents/ fournisseurs/clients/ autorités de réglementation/ face à l'État.*
- *Les choix des dirigeants : structure du bilan et gestion du capital, y compris la politique de distribution de dividendes.*

Soutenabilité : les performances observées peuvent-elles être maintenues à l'avenir ? L'aptitude d'une société à réaliser des performances durables dépend d'un large éventail de facteurs ; pour avoir confiance dans la pérennité d'une société, nous prenons en considération les effets potentiels de plusieurs facteurs de risque sur l'entreprise, notamment des facteurs macro-économiques ou de branche ou des facteurs spécifiques à la société, ainsi que les choix de son équipe de direction.

Plusieurs facteurs sont pris en compte :

- *Facteurs relatifs au secteur : nature du secteur, en particulier pour ce qui a trait à l'innovation et à l'obsolescence, et croissance.*
- *Facteurs spécifiques à la société : les priorités de ses propriétaires.*
- *Choix des dirigeants : pertinence de l'allocation de capital, et en particulier rendement marginal du capital.*

Gouvernance : les profits escomptés reviendront-ils dans leur totalité aux actionnaires ou seront-ils amoindris par une gouvernance défailtante ? Notre opinion sur la gouvernance dépend d'un grand nombre de paramètres. Il existe deux manières de les aborder : 1) en fonction des sources (facteurs macro-économiques/secteurs/équipe de direction) et 2) en fonction des causes (compétence et motivations).



Suite à l'analyse de ces variables, un analyste attribue à une entreprise l'une des trois classifications stratégiques suivantes :

Premium - société procurant un excellent rendement à ses actions (données économiques) et apte à le faire pendant longtemps encore parce qu'elle possède un avantage concurrentiel durable (durée). Une telle société n'amoindrit pas le rendement qu'elle procure à ses actionnaires par une mauvaise allocation du capital (compétence) ou à cause d'intérêts divergents (motivations).

Quality – entreprise généralement bien gérée qui procure un rendement substantiel, mais dont la capacité de créer de la valeur à long terme nous paraît moins assurée que pour une très belle entreprise.

Trading – société créant trop peu de valeur, ou incapable d'en créer durablement au profit de ses actionnaires, en particulier au regard de son couple risque/rentabilité. On ne peut pas se reposer sur la valeur sous-jacente créée par une société car un changement de valorisation est indispensable pour rendre nettement plus attrayant un investissement dans cette société.

Le Directeur des investissements (« Chief Investment Officer »), le Responsable de la Recherche pour les marchés émergents et les gérants de portefeuille de portefeuilles internationaux réexaminent régulièrement les classifications stratégiques des sociétés couvertes afin de garantir la cohérence et l'uniformité du processus partout dans le monde.

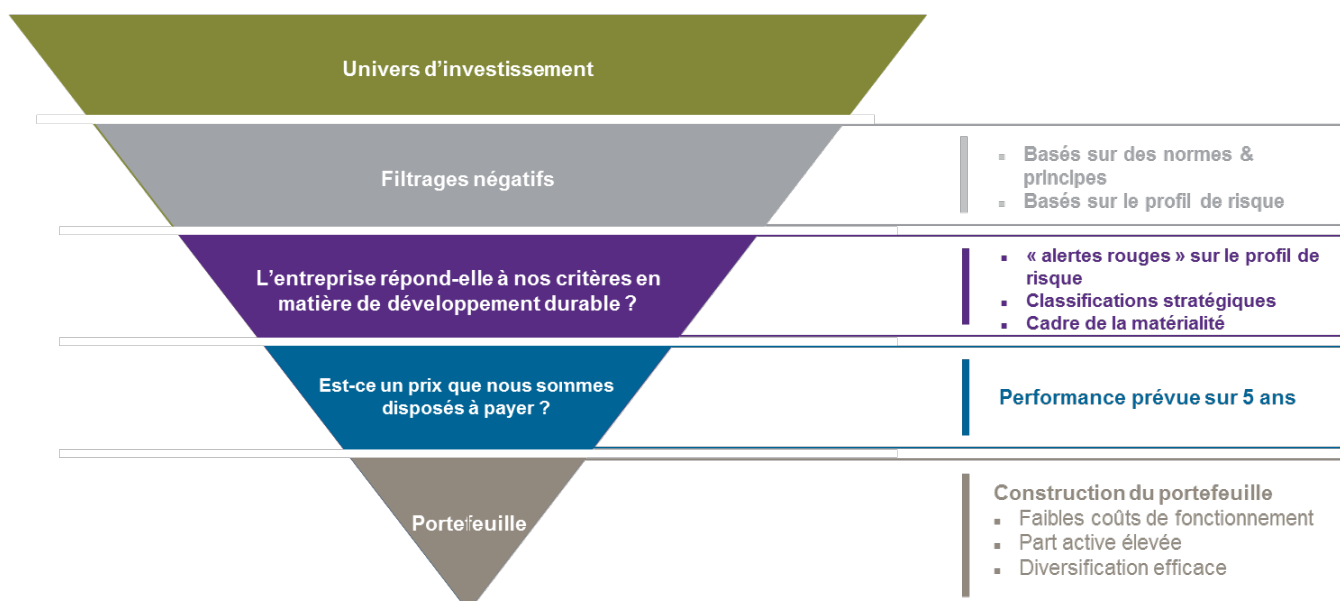
Très logiquement, les entreprises classées dans les catégories « Premium » et « Quality » témoignent généralement de moins de signaux d'alarme que celles classées « Opportunité ». La stratégie marque clairement une préférence pour les entreprises « Premier plan » et « Qualité ». Toutefois, même au sein de ces classifications, si la classification stratégique et la performance attendue sur 5 ans sont équivalentes, nous privilégions dès lors l'entreprise dotée des meilleures pratiques de durabilité.

CADRE D'INCIDENCE

Le Cadre d'incidence est un outil interne utilisé pour noter les entreprises sur les questions ESG qui sont pertinentes pour le sous-secteur dans lequel elles opèrent.

Les analystes passent en revue les cinq risques ESG les plus importants financièrement (tels qu'identifiés par ceux-ci) pour 54 sous-secteurs. Les entreprises sont ainsi notées de 1 à 5 sur chacun de ces cinq facteurs de risque. Par exemple, les questions relatives à la pollution seraient primordiales pour une entreprise de matières premières, mais peu pertinentes pour une société de logiciels (pour qui les questions comme la protection des données seraient plus importantes). La plupart des risques ESG sont liés à l'un des 17 Objectifs de Développement Durable des Nations unies. Les objectifs qui reviennent le plus souvent sont (1) Pas de pauvreté, (8) Travail décent et croissance économique, (13) Lutttes contre les changements climatiques, et (16) Paix, justice et institutions efficaces.

Le système de notation de 1 à 5 reflète notre souhait de différencier les leaders des retardataires, et de le faire d'une manière qui privilégie le jugement par rapport à la seule collecte de données.



3.6 A quelle fréquence est révisée l'évaluation ESG des émetteurs ? Comment sont gérées les controverses ?

Nos propres points de vue ESG sur les entreprises font partie des fondements de notre approche de recherche fondamentale. Ainsi, l'évaluation ESG représente un tableau de bord « en direct » que les analystes examinent et mettent régulièrement à jour.

Le choix d'exclure une entreprise de la catégorie des leaders durables dépend vraiment des raisons qui pourrait motiver cette décision. Notre première action consiste à engager un dialogue avec l'entreprise pour comprendre le problème qui s'est posé et la manière dont l'entreprise compte le traiter. Si nous pensons qu'il s'agit d'un malentendu ou qu'une résolution rapide est en cours, nous pouvons alors continuer à détenir la société concernée. Si nous pensons que le problème est significatif et que les mesures prises par l'entreprise ne sont pas suffisantes, nous vendrons la position. Chaque cas est traité individuellement. Une « due diligence » approfondie est nécessaire pour déterminer si une entreprise répond réellement à nos critères de durabilité. Nous détenons un nombre peu élevé de titres et nous entretenons un dialogue régulier avec les entreprises concernées. Nous anticipons des changements très peu fréquents de positions en portefeuille. La plupart de ces changements devraient être motivés par des considérations de valorisation du titre sous-jacent, plutôt que par un changement de sa pertinence ou une controverse. Toutefois, comme nous l'avons déjà mentionné, si nous estimons qu'une société ne respecte plus notre définition de la durabilité et que nous ne voyons pas de retour à cette définition, nous prenons alors la décision de vendre la position.

4. Processus de gestion

4.1 Comment les résultats de la recherche ESG sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ?

La construction du portefeuille est un processus discipliné et transparent et relève de la responsabilité des gérants de portefeuilles, Amit Mehta et John Citron. Les gérants ajoutent de la valeur en contribuant au contexte et aux avis formulés par nos analystes. Le rôle du gérant est de capturer et de préserver l'alpha sous la forme de génération d'idées par les analystes de recherche et de :

- Détenir des entreprises durables avec un profil ajusté du risque le plus élevé;
- Viser à s'assurer qu'aucune position unique ne puisse faire dérailler les performances;
- Construire le portefeuille diversifié et possédant un large éventail de positions non corrélées;
- Se concentrer sur les risques; et
- Adapter le portefeuille aux restrictions et directives d'investissement spécifiques.

Le fonds poursuit une stratégie à long terme et à forte conviction en utilisant des positions actives motivées par la conviction et non par la capitalisation boursière (c.-à-d. les tailles des positions ne sont pas liées au poids de l'action dans l'indice). Le portefeuille possède généralement 50-90 lignes. La construction est principalement bottom-up, reflétant nos principales convictions. La rotation du portefeuille est faible, entre 10%-30% par an.

Le processus de recherche décrit précédemment sert de source principale à la génération d'idées pour la construction du portefeuille. Nous avons une préférence marquée pour les entreprises avec un nombre faible de signaux d'alarme sur le profil de risque lors de la détermination de la taille des positions. Ainsi, le filtrage est positif car nous orientons le portefeuille vers les entreprises les moins risquées.

Les expositions globales par pays et par secteur dans le portefeuille sont fonction des exclusions et de la sélection de titres. Les expositions par pays, par secteur et par actions ne sont pas soumises à des contraintes, mais sont étroitement surveillées; le portefeuille est construit avec un biais qualité et une orientation de long terme. Le portefeuille comporte des thèmes de durabilité clairs, avec des entreprises qui font une différence positive dans des domaines tels que l'inclusion financière, la contribution aux communautés locales et la pollution.

4.2 Comment les critères relatifs au changement climatique sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ?

Comme indiqué précédemment, à l'échelle des fonds, nous traitons actuellement les risques liés au climat au moyen de notre Analyse du Profil de Risque comportant 98 questions. Cette analyse porte sur les risques ESG. Elle comprend notamment 12 questions sur la durabilité environnementale, et ce pour les 1 200 actions des marchés émergents qui font l'objet d'une recherche formelle par notre équipe d'analystes fondamentaux. Voici des exemples de questions environnementales figurant dans notre liste de contrôle composée de 98 questions :

1. *L'entreprise est-elle concernée par la réglementation visant à limiter les émissions de gaz à effet de serre ?*
2. *L'entreprise a-t-elle échoué à mettre en œuvre une stratégie ou un plan crédible pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ?*
3. *Considérez-vous la communication de l'entreprise sur le développement durable inadéquate par rapport à celle de ses concurrentes ?*
4. *Par rapport à ses concurrents du secteur, la rentabilité de l'entreprise est-elle susceptible d'être pénalisée par le changement climatique ?*
5. *L'entreprise rencontre-t-elle des problèmes pour gérer son utilisation des ressources en eau de façon responsable ?*
6. *L'entreprise rencontre-t-elle des problèmes pour gérer son utilisation des ressources en énergie ?*
7. *L'entreprise est-elle impliquée dans la déforestation ou dans d'autres formes de destruction des habitats naturels ?*
8. *L'entreprise a-t-elle des problèmes en lien avec des émissions toxiques, la gestion des déchets ou d'autres dégâts environnementaux ?*
9. *L'entreprise a-t-elle échoué à prendre des mesures proactives pour réduire son impact environnemental ?*
10. *Les produits proposés par l'entreprise sont-ils associés à des plastiques ou à d'autres déchets non recyclables ?*
11. *Le bilan environnemental global de l'entreprise est-il inférieur à celui de ses concurrents du secteur ?*
12. *Par rapport à ses concurrents, l'entreprise échoue-t-elle à utiliser des technologies propres, de bâtiments écologiques et/ou des énergies renouvelables ?*

4.3 Comment sont pris en compte les émetteurs présents dans le portefeuille du fonds ne faisant pas l'objet d'une analyse ESG (hors OPC) ?

Le portefeuille ne détient aucune société qui ne soit pas soumise à notre analyse ESG interne.

4.4 Le process d'évaluation ESG et/ou processus de gestion a-t-il changé dans les douze derniers mois ?

Nous continuons de faire évoluer notre analyse ESG. La dernière évolution a consisté à élaborer notre propre cadre d'incidence, officiellement lancé en juillet 2020. Le Cadre d'incidence est un outil interne utilisé pour noter les entreprises sur les questions ESG qui sont pertinentes pour le sous-secteur dans lequel elles opèrent. Le processus d'investissement n'a pas fait l'objet de modifications au cours des douze derniers mois.

4.5 Le fonds poursuit-il un but social

Non pas directement mais il est important de noter que le portefeuille comprend des thèmes de durabilité indéniables, via notamment des entreprises qui font une différence positive dans des domaines tels que l'inclusion financière, l'aide aux communautés locales et la pollution.

4.6 Le ou les fonds pratiquent-ils le prêt/emprunt de titres ?

Non

4.7 Instruments dérivés ?

Non

4.8 Le ou les fonds investissent-ils dans des OPC ?

Non

5 Contrôles ESG

5.1 Quelles sont les procédures de contrôles internes et/ou externes permettant de s'assurer de la conformité du portefeuille par rapport aux règles ESG définies dans la partie 4 du code ?

Nous avons mis en place des contrôles adéquats pour nous assurer que le Fond est soumis à un contrôle périodique adéquat de deuxième niveau permettant de vérifier le respect des directives d'investissement, y compris les exclusions de durabilité. Tout manquement à ces directives est porté à la connaissance de la Société de Gestion et à certains cadres dirigeants du groupe J.P. Morgan Asset Management. Toute violation fait l'objet le cas échéant de mesures correctives appropriées.

6 Mesures d'impact et reporting ESG

6.1 Comment est évaluée la qualité ESG du fonds ?

Les différents rapports ESG que nous publions trimestriellement permettent de dresser un tableau des critères extra financiers à l'œuvre dans le fonds. Voici les dernières données en date (Septembre 2020) sont disponibles dans le reporting ESG.



Catégorie Lipper : Actions émergentes monde. Taux de couverture ESG : 95,7 %. Date des positions : 31 mai 2020. La Notation MSCI ESG est une mesure de la résilience potentielle des positions agrégées d'un fonds face aux risques et aux opportunités à long terme découlant des facteurs Environnementaux, Sociaux et de gouvernance. Les notations sont attribuées sur une échelle alphabétique de AAA à la CCC, AAA étant la note la plus élevée. Le fonds JPMorgan Funds - Emerging Markets Sustainable Equity Fund a reçu une notation MSCI ESG de A sur la base d'un score de qualité ESG de 6,9 sur 10. Il se positionne ainsi au 97ème centile de sa catégorie Actions émergentes et au 79ème centile à l'échelle mondiale. Quand il est disponible, le classement par rapport à la catégorie (« Peer Rank ») indique le positionnement du fonds par rapport à d'autres fonds appartenant au même groupe de fonds comparables, défini par le système de classification de Lipper. Le classement global (« Global Rank ») indique le positionnement du fonds au sein de l'ensemble de l'univers MSCI ESG. Le classement par rapport à la catégorie (« Peer Rank ») et les moyennes de la catégorie (« Peer Averages ») sont fournis comme éléments de comparaison et ne sont pas indicatifs d'un indice de référence ou d'un indice par rapport auxquels le fonds pourrait être géré.

6.2 Quels indicateurs d'impact ESG sont utilisés par le fonds ?

Nous utilisons plusieurs mesures ESG dans la gestion du fonds. Dans le cadre du label ISR, nous publions quatre mesures spécifiques :

- **Environnement** : Moyenne Pondérée de l'intensité carbone du fonds
- **Gouvernance** : Femmes représentant 30 % des administrateurs dans le fonds (%)
- **Social** : Majorité du conseil d'administration indépendante dans le fonds (%)
- **Droits de l'Homme** : Violation des normes en matière de droits de l'homme dans le fonds (%)

Voici le dernier rapport publié :

	Environnement	Social	Gouvernance	Droits de l'homme
JPM Emerging Markets Sustainable Equity	Moyenne Pondérée de l'intensité carbone du fonds (tonnes de CO2e/ventes en USD m)	Femmes représentant 30 % des administrateurs dans le fonds (%)	Majorité du conseil d'administration indépendante dans le fonds (%)	Violation des normes en matière de droits de l'homme dans le fonds (%)
	61,6	10,5	70,4	0,0

Source : MSCI ESG – données au 31 mai 2020.

6.3 Quels sont les supports media permettant d'informer les investisseurs sur la gestion ISR du ou des fonds ?

Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive des principaux documents fournis aux investisseurs concernant l'approche ISR à l'œuvre dans le fonds :

- [Page sur le fonds](#)
- [Rapports ESG](#)
- [Factsheet interactive](#)

6.4 La société de gestion publie-t-elle les résultats de sa politique de vote et de sa politique d'engagement ?

Dans le cadre de notre engagement visant à offrir à nos clients une performance d'investissement de qualité, nous attendons et encourageons les entreprises dans lesquelles nous investissons à appliquer des normes de gouvernance d'entreprise strictes et

des pratiques commerciales de haute qualité. Nous analysons les structures d'actionnariat et de vote des entreprises dans lesquelles nous investissons, ainsi que la constitution de leur Conseil d'administration, leurs fonctions de supervision et leur politique de rémunération. Ces analyses sont la base de nos activités de vote par procuration et d'engagement.

Politique de vote et directives d'entreprise de J.P. Morgan Asset Management

Oui, [la politique de vote se trouve en suivant ce lien \(en anglais\)](#)

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

JPMorgan Funds

ISIN: LU2051469034

JPM Emerging Markets Sustainable Equity A (acc) - EUR

une Classe d'Actions de JPMorgan Funds - Emerging Markets Sustainable Equity Fund. Ce compartiment est géré par JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l.

Objectifs, processus et politiques

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant principalement dans des Sociétés des marchés émergents à caractère durable ou dont les caractéristiques durables s'améliorent. Les Sociétés à caractère durable sont des sociétés qui, de l'avis du Gestionnaire financier, disposent de systèmes avancés et efficaces en matière de gouvernance et de gestion des questions sociales et environnementales (caractéristiques durables).

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up.
- Utilise une approche basée sur de fortes convictions en vue d'identifier les meilleures idées d'investissement.
- Tient compte de critères ESG en vue d'identifier des sociétés dotées de caractéristiques de durabilité robustes ou en amélioration.

Indice de référence de la Classe d'Actions MSCI Emerging Markets Index (Total Return Net)

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de Sociétés à caractère durable ou dont les caractéristiques durables s'améliorent, domiciliées dans un pays des marchés émergents ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le reste des actifs peut être investi dans des

actions de sociétés considérées comme moins durables que celles décrites ci-dessus.

Les Sociétés à caractère durable ou dont les caractéristiques durables s'améliorent sont sélectionnées sur la base de recherches internes et de données de tiers. Le recours à l'analyse fondamentale permet de mieux appréhender les risques et opportunités liés à la durabilité, qui sont susceptibles d'impacter une société. Cette analyse revêt également une grande importance dans le cadre de l'engagement actif auprès des sociétés, lorsqu'il s'agit d'influer positivement sur les pratiques commerciales à des fins d'amélioration de la durabilité.

Le Compartiment peut investir dans des petites entreprises.

Le Compartiment peut investir dans les Actions A chinoises par le biais des Programmes Stock Connect entre la Chine et Hong Kong.

Produits dérivés Utilisés à des fins: de couverture et de gestion efficace de portefeuille. Types: voir tableau [Utilisation des produits dérivés par le Compartiment](#) à la section [Utilisation des produits dérivés, instruments et techniques par les Compartiments](#) du Prospectus. **SRI**, y compris **CFD**: méant. **Méthode de calcul de l'exposition globale:** approche par les engagements.

Devises Devise de référence du Compartiment: USD Devises de libellé des actifs: toutes. Approche en matière de couverture de risque: exposition généralement non couverte.

Rachats et liquidité Dans des conditions de marché normales, le Compartiment offrira une liquidité quotidienne et ses Actions pourront être rachetées sur simple demande.

Traitement des dividendes Cette Classe d'Actions ne distribue pas de dividendes. Les revenus engrangés sont retenus dans la VL.

Certains des termes utilisés dans le présent document sont expliqués dans le glossaire disponible sur notre site Internet à l'adresse www.jpmorganassetmanagement.lu

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible			Risque plus élevé			
Rendement potentiellement plus faible			Rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7

L'indicateur ci-dessus reflète la volatilité historique de la Valeur liquidative simulée de cette Classe d'Actions au cours des cinq dernières années et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ladite Classe.

La catégorie de rendement et de risque affichée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas que l'investissement est sans risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie? Cette Classe d'Actions est associée à la catégorie 6 car sa Valeur liquidative simulée a enregistré des fluctuations de forte amplitude par le passé.

AUTRES RISQUES IMPORTANTS :

Le Compartiment est exposé aux Risques d'investissement ainsi qu'aux Autres risques liés découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau à droite présente les interrelations entre ces risques et les Conséquences pour les actionnaires susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section [Description des risques](#) du Prospectus pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	Petites entreprises
Couverture de risque	Chine Marchés émergents Actions	

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Liquidité	Marché

Résultat pour les Actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	Volatilité La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.
--	--	---

Ce document a été rédigé à des fins promotionnelles et les opinions qu'il contient ne constituent en aucun cas un conseil ou une recommandation en vue d'acheter ou de céder un quelconque investissement ou intérêt y afférent. Toute décision fondée sur la base des informations contenues dans ce document sera prise à l'entière discrétion du lecteur. Les analyses présentées dans ce document sont le fruit des recherches menées par J.P. Morgan Asset Management, qui a pu les utiliser à ses propres fins. Les résultats de ces recherches sont mis à disposition en tant qu'informations complémentaires et ne reflètent pas nécessairement les opinions de J.P.Morgan Asset Management. Sauf mention contraire, toutes les données chiffrées, prévisions, opinions, informations sur les tendances des marchés financiers ou techniques et stratégies d'investissement mentionnées dans le présent document sont celles de J.P. Morgan Asset Management à la date de publication du présent document. Elles sont réputées fiables à la date de rédaction. Elles peuvent être modifiées sans que vous n'en soyez avisé.

Il est à noter que la valeur d'un investissement et les revenus qui en découlent peuvent évoluer en fonction des conditions de marché et des conventions fiscales et les investisseurs ne sont pas assurés de recouvrer l'intégralité du montant investi. L'évolution des taux de change peut avoir un effet négatif sur la valeur, le prix ou les revenus d'un ou plusieurs produit(s) ou des investissements étrangers sous-jacents. La performance et les rendements passés ne préjugent pas forcément des résultats présents ou futurs. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts. Aucune certitude n'existe quant à la réalisation des prévisions. Bien que l'intention soit d'atteindre les objectifs d'investissement du ou des produit(s) choisi(s), il ne peut être garanti que ces objectifs seront effectivement atteints.

J.P. Morgan Asset Management est le nom commercial de la division de gestion d'actifs de JPMorgan Chase & Co. et son réseau mondial d'affiliés. Veuillez noter que si vous contactez J.P. Morgan Asset Management par téléphone, vos conversations sont susceptibles d'être enregistrées et contrôlées à des fins juridiques, de sécurité et de formation. Les informations et les données que vous communiquerez ponctuellement seront collectées, stockées et traitées par J.P. Morgan Asset Management dans le respect de la Politique de confidentialité. La Politique de confidentialité est disponible sur le site <http://www.jpmorgan.com/pages/privacy>.

Certains produits peuvent être interdits dans votre juridiction ou leur commercialisation soumise à restrictions. Il est dès lors de la responsabilité de chaque lecteur d'observer scrupuleusement les lois et réglementations de la juridiction concernée. Avant toute décision d'investissement, il incombe aux investisseurs de s'informer des conséquences potentielles d'un investissement dans le ou les produit(s) concerné(s) sur le plan juridique, réglementaire et fiscal. Les actions ou autres intérêts ne peuvent être, directement ou indirectement, offerts à ou achetés par un ressortissant américain. Toutes les transactions doivent être fondées sur le document d'information clé (KIID) pour l'investisseur et le plus récent prospectus complet.

Une copie du prospectus, du document d'information clé pour l'investisseur et des derniers rapports périodiques des SICAVs de droit luxembourgeois sont disponibles gratuitement auprès de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à.r.l. – Succursale de Paris – 14 place Vendôme, 75001 Paris. Capital social : 10 000 000 euros – Inscrite au RCS de Paris : n° 492 956 693.

Publié par JPMorgan Asset Management (Europe) S.à.r.l. – Succursale de Paris – 14 place Vendôme, 75001 Paris. Capital social : 10 000 000 euros – Inscrite au RCS de Paris : n° 492 956 693.